

# La Gazette

LE JOURNAL D'INFORMATION DE VOTRE COMMUNE

## Zuydcootoise



OCT  
2018

# Agenda

**Samedi 6 octobre**

**Espace vert pont de Zuydcoote**  
**Fête de la Saint Hubert**

ACMF

**Dimanche 14 octobre à 12h30**

**Espace Robert Merle**  
**Banquet des Aînés**

La Municipalité

**Dimanche 21 octobre de 15h à 19h**

**Ouverture des portes à 14h30**

**Espace Robert Merle**

**Thé dansant**

Entrée 6€ - Inscriptions avant le 15/10 au 06 26 03 64 94 ou musikeole@gmail.com  
Mzic Band

**Samedi 27 octobre dès 15h**

**Salle des sports - Espace Robert Merle**  
**Halloween (Enfants)**

Zuydcoote Animations

**Samedi 3 novembre à partir de 19h**

**Espace Robert Merle**  
**Halloween (Adultes)**

In Memoris Fondation

**Dimanche 4 novembre de 10h à 18h**

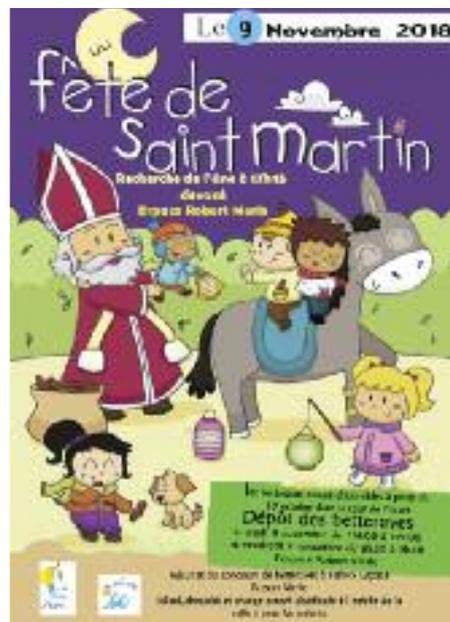
**Salle des Sports - Espace Robert Merle**  
**Salon du chat**

Zuydcoote Animations

**Vendredi 9 à partir de 17h45**

**Salle des sports - Espace Robert Merle**  
**Fête de la Saint Martin**

La Municipalité et Zuydcoote Animations



## CPIE

**Jeudi 11 octobre de 8h30 à 10h30 : Les épaves de la plage de Zuydcoote**

Rdv : Point Info Tourisme, Rue de Wattlelos

**Samedi 13 octobre : Rendez-vous Dune au lierre, rue Jean Delvallez**

**de 11h à 16h : Troc O'plantes**

**de 14h à 16h : Les rendez-vous des ambassadeurs**

**du jardin : Au bon compost! (Inscription obligatoire)**

**de 14h à 16h : Permanence compostage**

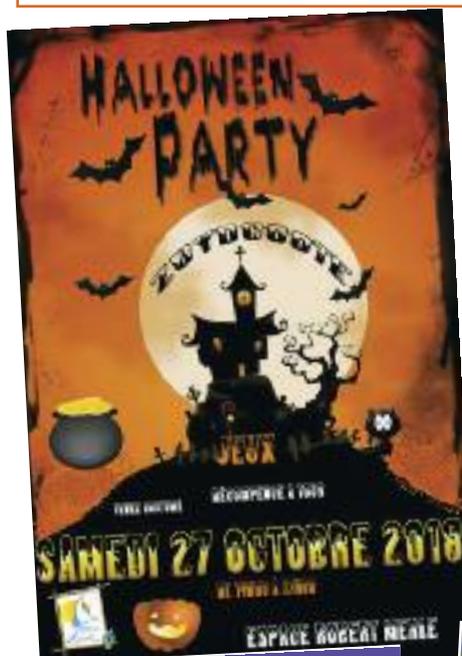
**de 14h30 à 16h30 : 2000 ans d'histoire à Zuydcoote avec les éléments naturels.**

Rdv : Place de la gare.

**Du lundi 22 au vendredi 26 octobre de 9h à 12h : Citrouilles d'Halloween Cuisine a nature. De 3 à 9 ans**

Tarif : 65 euros. Inscription : Office de tourisme, place de la Gare. Rdv : Dune au Lierre, Rue Jean Delvallez

**Information/inscription : Inscription : 03 28 26 86 76 ou centrressources@cpieflandremaritime.fr**





Zuydcootoises, Zuydcootois,

Je vous l'avais évoqué le mois dernier, la vidéosurveillance est en service avec 1 caméra à l'entrée de notre village côté ouest et une caméra sur la place de la gare. La dernière caméra viendra s'ajouter à proximité du pont

lors des travaux d'installation des feux tricolores.

Nous travaillons également avec le Syndicat des dunes de Flandre pour installer une webcam sur notre rivage. Elle sera positionnée sur le blockhaus à proximité de la base du Sémaphore. Ainsi, dans quelques semaines la plage de Zuydcoote pourra bénéficier de ce moyen de communication moderne tout comme Malo-les-Bains ou Bray Dunes.

Vous avez été nombreux à constater le lancement de travaux rue des Primevères, rue des Tulipes et rue des Bleuets. Habitat du Nord construit un ensemble de 5 maisons sociales.

Durant le mois de septembre, nous avons eu une enquête publique concernant l'Orientation d'Aménagement Programmée de notre Zone d'Aménagement derrière la mairie. J'ai profité de cette période pour proposer au dernier conseil municipal, une présentation de projet de l'aménageur. Le Conseil a pu découvrir une zone verte au sud, une zone dédiée à du commerce, une zone dédiée à un équipement communal et l'ensemble du projet conçu avec une très grande majorité de logements individuels prévus pour l'accession ou la location, reliés par des voies piétonnes et cyclables. C'est le résultat de nombreuses années de travail pour rendre ce projet agréable et intégrable dans un village tel que le nôtre. Lorsque l'Orientation d'Aménagement sera entérinée, nous vous proposerons une réunion publique pour vous présenter ce projet qui intéresse tous les Zuydcootois.

Florence VANHILLE  
Maire de Zuydcoote

## Sommaire

Vie de la commune	4
Infos	5
Travaux	6
Environnement	7
Fête de St Martin	9
Autrefois	12

## Permanences

### Permanence des Conciliateurs de Justice

Lundi 1<sup>er</sup> octobre de 14h à 16h30  
sur rendez-vous en mairie au 03 28 29 90 00

### Permanence de l'Assistante Sociale

Mardi 2 octobre de 14h à 16h  
en Mairie

### Permanences de M. CHRISTOPHE, Député de la circonscription

En Mairie  
Samedis 13 et 27 octobre de 9h à 12h  
Au bureau à Bourbourg  
11, rue du Marché aux fruits  
Sur rendez-vous au 03 28 22 33 33

### Permanence de la Mutuelle Just'

Vendredi 19 octobre de 9h à 11h30  
En Mairie  
Sur rendez-vous au 03 28 29 90 00

### Permanence de la Maison de l'emploi pour les + de 25 ans

341, rue du Général de Gaulle à Bray-Dunes  
Tél. 03 28 29 96 20  
Lundi : 13 h à 17 h 30 - Mardi : 13 h à 16 h 30  
Mercredi : Fermeture  
Jeudi : 13 h à 17 h 30 - Vendredi : 13 h à 16 h 30

### Permanence de la Mission locale pour les - de 25 ans

341, rue du Général de Gaulle à Bray-Dunes  
Tél. 03 28 29 96 20  
Sur rendez-vous : mardi de 14 h à 16 h 30  
et jeudi de 9 h à 12 h  
Sans rendez-vous : vendredi de 9 h à 12 h

### Permanence d'Habitat du Nord

Chaque jeudi de 14 h à 17 h  
Permanence à Saint-Pol-sur-Mer  
Rue de la République,  
Résidence Jean Bart, entrée S, appt 1  
Tél. 08 11 71 59 59

## Je m'inscris !

Les personnes ayant 60 ans ou plus sont invitées à se faire connaître au plus tôt en mairie :

- si elles viennent d'arriver sur la commune,
- si elles ne sont pas inscrites sur la liste électorale.

Cela permettra de leur adresser une invitation aux festivités (banquets, fête de Noël).

Pour information, **le prochain Banquet des Aînés se déroulera le dimanche 14 octobre.**

## A 16 ans, Recensez-vous !

**Qui ?** Tous les français, filles et garçons âgés de 16 ans

**Pourquoi ?** Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté.

**L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.**

**Comment ?** à la mairie avec votre pièce d'identité et le livret de famille de vos parents.

## Préparation à l'approche de La Toussaint

Le nettoyage et l'entretien des tombes : rénovation des plaques, peinture des gravures, etc. sont à faire avant le **mardi 30 octobre.**

Merci de votre compréhension



## Les restos du cœur

Le centre des Restos du Cœur de Leffrinckoucke, Bray-Dunes et Zuydcoote sera ouvert le matin pendant la campagne d'été le 4 et le 18 octobre.

## Avis des Affaires maritimes

Les démarches d'autorisation de pêche aux filets, calés sur la grève dans la zone de balancement des marées dans le département du Nord, **pour l'année 2019 pourront être déposées ou envoyées à la Délégation à la mer, au littoral et à la navigation intérieure**

257 rue de l'École maternelle - 59140 Dunkerque **du 1<sup>er</sup> octobre délai de rigueur jusqu'au 31 octobre, du lundi au vendredi de 9h à 11h30 et de 14h à 16h.**

## Quête sur la voie publique : calendrier

- Campagne nationale de la Fondation pour la Recherche Médicale du lundi 1<sup>er</sup> octobre au dimanche 7 octobre. **Collecte tous les jours.**

- Journées nationales des associations de personnes aveugles et malvoyantes du samedi 6 octobre au dimanche 7 octobre. **Collecte les 2 jours.**

- Journées de solidarité des associations de l'U.N.A.P.E.I. « Opérations brioches » du lundi 1<sup>er</sup> octobre au dimanche 7 octobre. **Collecte tous les jours.**

- Journée nationale des sépultures des « Morts pour la France » du lundi 29 octobre au vendredi 2 novembre. **Collecte tous les jours.**

## Allocation "Etudiants"

**Comme les années précédentes, le Centre Communal d'Action Sociale va octroyer une allocation aux lycéens en classe de terminale et aux étudiants.**

### Conditions à remplir :

- Être domicilié sur la commune au 1<sup>er</sup> janvier 2018
- Justifier d'une inscription en classe de terminale ou dans l'enseignement supérieur
- Avoir au maximum 26 ans au 30 juin 2018

### Catégories prises en considération :

- Lycéens en classe de terminale
- Étudiants en région dunkerquoise
- Étudiants hors région dunkerquoise

**Les étudiants en contrat d'apprentissage passé avec un employeur, donc rémunérés car en alternance, ne sont pas bénéficiaires de cette allocation.**

**Les inscriptions dans des cours par correspondance ne sont pas acceptées.**

### Modalités d'attribution et de versement :

Le montant de l'allocation est déterminé par la commission administrative en fonction du nombre de demandes. L'allocation sera versée par virement du Trésor public, courant décembre 2018. **Chaque demandeur sera averti par courrier sur leur boîte mail** du montant de l'aide qui lui sera attribué.

**Attention !** Seuls les dossiers déposés complets seront examinés !

### Documents à joindre obligatoirement au dossier :

- une photocopie recto verso de la carte d'identité ;
- un certificat de scolarité ;
- un relevé d'identité bancaire au nom de l'étudiant bénéficiaire ;
- la fiche de renseignements, à retirer sur le site internet [www.zuydcoote.fr](http://www.zuydcoote.fr) ou en Mairie, dûment complétée et signée.

**Les dossiers sont à retourner en Mairie pour le samedi 10 novembre 2018 dernier délai.** Tout dossier incomplet ou déposé avec retard ne sera pas pris en compte.



## Octobre Rose : Le mois de sensibilisation au dépistage et à la prévention des cancers

L'association **Au delà du Cancer** a pour objectifs la sensibilisation au dépistage et à la prévention des cancers, l'accueil des malades et de leurs familles touchés par un cancer, la réalisation de défis sportifs et/ou rêves pour les malades.

L'institut National du Cancer informe : « Le cancer du sein est le cancer à la fois le plus fréquent et le plus mortel chez les femmes. Chaque année en France, 54 000 nouveaux cas sont détectés et près de 12 000 femmes en décèdent. Sur 100 femmes de 50 ans, 3 développeront un cancer du sein dans les 10 ans ».

Le cancer du sein se guérit dans 9 fois sur 10 s'il est détecté et traité à un stade précoce.

A ce jour, le taux de dépistage est en baisse, Mobilisons-nous, il faut continuer le combat.

**Il est aussi très important d'être soutenu tout au long de la maladie et de pouvoir revaloriser l'image de soi.**

**Comment l'Association réalise t-elle cet accompagnement ? en vous proposant :**

- un accueil physique et téléphonique
- un accompagnement individuel par des personnes formées à l'écoute
- des aides financières pour les prothèses capillaires ou turbans et les sous-vêtements adaptés (et sur dossier pour aides financières exceptionnelles)
- 2 soins du visage (bien-être) pratiqués par une socio-esthéticienne diplômée
- soins de réflexologie plantaire
- des ateliers créatifs le jeudi après-midi à l'association
- des randonnées pédestres mensuelles dites « balades passion »
- une aide à la réalisation des défis sportifs et/ou rêves pour les malades
- des activités sport/santé : escrime - natation santé- aquabike - dragon-boat

L'Association réalise également des interventions de sensibilisation au dépistage et à la prévention des cancers au cours de manifestations en milieu professionnel, Restos du Cœur, Restos mams/bébés, Centres de Loisirs durant l'été et associations diverses.

Mais c'est surtout durant le mois d'Octobre, que nous rencontrons de nombreux publics (en ville et en campagne) afin de les sensibiliser au dépistage organisé du cancer du sein, tous les 2 ans pour les 50-74 ans, sans oublier d'informer les personnes ayant des antécédents familiaux, les + de 75 ans et les jeunes de 25 à 50 ans.

Pour connaître le programme de nos actions, n'hésitez pas à nous contacter lors de nos permanences téléphoniques le lundi, le mardi et le vendredi de 14h à 18h, le jeudi de 8h à 12h et de 14h à 17h et le mercredi de 8h à 12h au 03.28.61.91.40 ou par mail [audeladucancer@gmail.com](mailto:audeladucancer@gmail.com)

Retrouvez également ces informations et toutes celles de l'Association sur notre site internet [associationaudeladucancer.com](http://associationaudeladucancer.com) et sur facebook [audeladucancer](https://www.facebook.com/audeladucancer)

Lyliane CARPENTIER, Présidente  
Bernadette SIX, Responsables Commission Prévention-Dépistage  
**Au-delà du Cancer - 17 rue Marengo  
59140 Dunkerque**

## Voile à l'année avec Les Dunes de Flandre

Dès 6 ans et jusque 14 ans, l'école de voile Dunes de Flandre propose 2 sections voile qui se déroulent durant l'année scolaire. Complètes, ces formules proposent aux enfants des entraînements tous les mercredis ou les samedis, complétés par des stages pendant les petites vacances, et la participation à un Challenge nautique (petites régates pour découvrir la voile en mode course).

340€ pour l'ensemble du programme (soit moins de 10€ la séance de 3 h).

### La particularité des formules

La formule "Voile à l'année" 6-10 ans : Votre enfant apprendra essentielle-

ment l'Optimist mais sera aussi initié au Char à voile (hiver) et au Paddle (printemps). L'essentiel de la pratique se fait en bassin à partir de la base nautique de la Marine. Pas besoin de savoir nager, un test est fait à la première séance et l'inscription n'est définitive qu'après une séance d'essai en septembre.

La formule "Voile à l'année" 10-14 ans : C'est l'entraînement en Catamaran Twixxy qui sera au centre de l'apprentissage. Le Char à voile, le Paddle SUP et la Planche à voile seront proposés selon la saison et les conditions météo.

La pratique se fait en mer à partir de la Base nautique de la Licorne (consultez la page Facebook dédiée !). Repli en



bassin sur nos petits quillards doubles prévu en cas de mer impraticable. Attention ! Les 10-12 ans ne peuvent pas être débutants !

**Infos et inscriptions au 03 28 24 59 63  
et [viac.patou@lesdunesdeflandre.fr](mailto:viac.patou@lesdunesdeflandre.fr)  
ou la page Facebook  
Les Dunes de Flandre**



↑ Travaux véloroute Zuydcoote Bray-Dunes



↑ Réfection de l'escalier Primaire de l'école par M. Pizano



↑ Réfection de la classe de Mme Duquenoy par les employés municipaux



↑ Travaux d'éclairage Espace Robert Merle

## Opération « ZERO Déchets »

Vendredi 14 septembre, les classes de Madame Waquet, Monsieur Vérove et Madame Seigneurbieux sont allées ramasser les déchets sur la plage et dans le petit bois. Nous avons dû mettre des gants pour se protéger des microbes et des objets dangereux.



Nous avons trouvé et ramassé toutes sortes de déchets : des emballages alimentaires, des bouteilles en verre et en plastique, des mégots de cigarette, une casserole, du papier, un morceau de grillage, des canettes de soda, des mouchoirs... Il y en a tellement qu'on ne peut pas tous les écrire ! Nous avons mis dans des sacs poubelle tout ce que nous avons ramassé.



Cette sortie nous a permis de comprendre que si tout le monde jette son papier dans la nature, cela fait une très grosse quantité de papier dans la nature : jetons nos déchets à la poubelle ! Notre planète n'est pas une poubelle, protégeons-la pour l'avenir de tous les êtres vivants.

« J'aime ma Terre, je la protège ».

Les élèves de CM1/CM2





## Déchèterie Mobile

Quand e-til se fait en bas de chez vous

### Le nouveau service de déchèterie qui se déplace dans votre quartier



Venez déposer vos encombrants

Samedi 20 Octobre 2018

Parking rue du Semaphore, Zuydcoote

DÉCHETS AUTORISÉS

8h-13h

Le créneau horaire doit impérativement être respecté et les objets soustraits et strictement interdits.

Plus d'infos sur [www.communaute-urbaine-dunkerque.fr](http://www.communaute-urbaine-dunkerque.fr)

Un geste simple gratuit et citoyen



## Déchets de Réemploi



TOUS LES JOURS  
JOUETS & PASCULTURE



Vaisselle & Déco



Livres, CD & DVD



Mobilier



Appareils électroniques



Divers

Le réemploi désigne dans le domaine de la gestion des déchets les systèmes ou filières permettant de réemployer un objet (pour l'usage pour lequel il était initialement prévu ou pour un autre usage). Le réemploi est aussi vecteur d'emploi et de réinsertion sociale.

## Déchets d'Équipements Électriques et Electroniques [DEEE]



## Déchets Diffus Spécifiques [DDS]



## Spécial Encombrants



PETITS APPAREILS ÉLECTRIQUES



PETITS APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS



POTS DE PEINTURE OU DE VERNIS



PRODUITS CHIMIQUES EN BOUTEILLES



GROS APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS



Mobilier



INFORMATIQUE



Outils



ÉCARTONS DE PÉTROLE



ÉCARTONS



ÉQUIPEMENT DE PASCULTURE



Litère



AUDIO & VIDÉO



IMPRIMERIES



DÉTERGENTS



DÉCHETS



ÉQUIPEMENT DE SANTÉ



OUTILS À JARDIN

Ces déchets dangereux doivent être déposés en déchèterie ou sur votre lieu d'achat de nouveaux équipements. Ces déchets contiennent des métaux lourds (plomb, mercure...) à ce titre ils sont valorisés et/ou éliminés par des filières agréées.

Ces déchets diffus spécifiques (DDS) sont des déchets qui présentent un danger pour la santé de l'homme et pour l'environnement. Ces déchets nécessitent un traitement adapté et ne peuvent, en aucun cas, être collectés avec les ordures ménagères. Ils doivent absolument être déposés en déchèterie.

Les encombrants sont des déchets qui proviennent de l'activité domestique des ménages qui, en raison de leur volume ou de leur poids, ne peuvent être pris en compte par la collecte usuelle des ordures ménagères et nécessitent un mode de gestion particulier. Il s'agit le plus souvent de déchets occasionnels et font l'objet d'une collecte à part organisée selon des modalités fixées par le maire ou le président du groupement de collectivités territoriales.



## A la recherche de l'âne de Saint Martin...

Les années passent et que l'on soit enfant, parent ou grand-parent, la fête traditionnelle de la Saint Martin garde toujours une saveur particulière avec laquelle nous renouerons le vendredi 9 novembre 2018 selon l'organisation suivante :

17h45 : Rassemblement devant l'espace Robert Merle

18h00 : Départ à la recherche de l'âne de Saint Martin

18h15 : Défilé musical en compagnie de Saint Martin et de son âne

18h45/19h : Retour à l'espace Robert Merle et distribution de friandises aux enfants.

Comme les années précédentes, une exposition de betteraves sculptées est également organisée. Les betteraves pourront être retirées le vendredi 19 octobre dans la cour de l'école.

Pour participer au concours, les betteraves devront être creusées, sculptées et éclairées et déposées à la salle des sports de l'espace Robert Merle le **jeudi 8 novembre entre 16h et 18h et le vendredi 9 novembre de 8h30 à 9h30**. Toute betterave présentée sera récompensée.

### La légende de St Martin

*Ecoutez la vieille histoire*

*Vraiment digne de mémoire*

*Qui nous vient d'un temps lointain.*

*Jadis prêchant l'Evangile*

*Sur son âne au pas agile*

*Cheminaut grand Saint Martin*

### Refrain :

*Saint Martin Boule, boule, boule*

*Fais des craquendoules*

*Dans la rue des capucins*

*Schite des boudins (bis)*

*Pendant que dans les chaumières*

*Il soulageait les misères*

*Un soir s'échappant soudain*

*Pour aller chercher fortune*

*Prit la fuite vers la dune*

*L'âne de Saint Martin*

*Bien vite chacun s'élançe*

*On court, on appelle, on lance*

*Des sons de teutre et bouquin*

*On cherche la nuit entière*

*Avec falots et lumière*

*L'âne de Saint Martin*

*Enfin, ayant fouillé l'ombre,*

*On retrouve en un coin sombre*

*Savourant comme un festin*

*Chardons bleus, oyats, ortis*

*Au creux des dunes, blotti*

*L'âne de Saint Martin*

*Rempli de reconnaissance*

*Pour tant de persévérance*

*Le bon évêque prit soin*

*De laisser à son passage*

*Un éloquent témoignage*

*Du merci de Saint Martin*

*Et, par un prodige étrange*

*Voici que partout se change*

*Sur la dune et le chemin*

*En voolaeren et craquendoules*

*Tout ce que produit de crottin*

*L'âne du bon Saint Martin*

### Déchetteries communautaires

Dépôts acceptés dans les déchetteries de la CUD : cartouches d'encre, pots de peinture, radios, piles et batteries, ampoules et néons, huiles usagées, papiers et cartons, bois, textiles, ferrailles, tontes et branchages, encombrants, gravats, déchets d'équipements électriques et électroniques, fibrociment (uniquement à Rosendaël pour ce dernier type de déchet). Les déchetteries sont ouvertes :

Du lundi au samedi : 8h30-12h15 et 13h45-17h30. Dimanches et jours fériés : 8h30 à 12h15. Fermeture le 25 décembre et le 1<sup>er</sup> janvier. Pour toute information : Appel gratuit au numéro vert 0800 22 45 57 ou sur [www.dunkerquegrandlittoral.org](http://www.dunkerquegrandlittoral.org)

### Ramassage des poubelles à Zuydcoote

Lundi : marron Vendredi : bleue

Mercredi : Verte les 3, 17 et 31 octobre

Rappel des solutions alternatives possibles pour traiter les déchets verts :

- L'apport volontaire des gros volumes de déchets verts dans l'une des 4 déchèteries communautaires (gratuit pour les véhicules < à 1.90 m non logués).

- Le compostage domestique (possibilité d'obtenir un composteur par la Communauté Urbaine

- Le service de ramassage des encombrants sur rendez-vous au 03 28 24 45 41 (12 € la prestation).

Si vous souhaitez davantage d'information, vous pouvez contacter le 0800 22 45 57 (appel gratuit) ou sur [www.dunkerquegrandlittoral.org](http://www.dunkerquegrandlittoral.org)

### Collecte des encombrants

Sur rendez-vous et moyennant une contribution de 12€ ttc par enlèvement vous pourrez faire évacuer vos déchets.

Vous aurez à préciser la nature des matériaux à retirer et prévoir 8 à 15 jours de délai pour le retrait qui se fera en votre présence.

Tél : 03 28 24 45 41 - Plateforme collecte des déchets.

### Numéros d'urgence

- 18 : sapeurs-pompiers

- 03.21.87.21.87 : CROSS

- 03.28.63.01.50 : Poste de gendarmerie

### Recette de Voolaeren

Ingrédients pour 5 petites brioches : 1 verre de farine, 50 g de beurre, 1 cuillère de sucre, ½ sachet de levure du boulanger, 1 œuf, 1 pincée de sel, 2 cuillères de lait. Dans un bol, mélanger la levure, le sucre et le lait tiède. Laisser gonfler 10 minutes. Verser la farine et le sel dans un saladier. Verser la levure. Casser l'œuf. Pétrir. Ajouter le beurre. Pétrir. Laisser la pâte lever pendant 3 heures. Former 5 boules avec la pâte et les poser sur la plaque du four. Cuire 15 minutes à four chaud (225° - thermostat 8).



Les personnes nouvellement arrivées sur la commune et les jeunes gens qui ont atteint ou atteindront l'âge de 18 ans au plus tard le dernier jour de février 2019 sont invités à se présenter en Mairie **jusqu'au lundi 31 décembre 2018, 17h30, dernier délai** afin de procéder à leur inscription.

## inscription sur les listes électorales

### L'inscription sur les listes électorales est une obligation (article L 9 du code électoral).

#### Modalités

Se munir de la Carte Nationale d'Identité ou du passeport en cours de validité, d'un justificatif de domicile récent (quittance EDF, téléphone...), du formulaire cerfa n°12669\*01 de demande d'inscription disponible sur le site internet [www.zuydcoote.fr](http://www.zuydcoote.fr) et en mairie.

même à l'intérieur de la commune doit être signalé.

De même, les personnes qui auraient constaté des anomalies sur la dernière carte électorale qui leur a été délivrée sont également invitées à le signaler en Mairie.

Les électeurs déjà inscrits n'ont aucune formalité à remplir. Cependant, tout changement de domicile,

**Les jeunes ayant procédé au recensement militaire doivent s'assurer d'être bien inscrits sur les listes électorales.**

## Horaires des marées - Dunkerque

Calculé par le SHOM (Service Hydrographique et Océanographique de la Marine)

Date	Jours	Pleines mers						Basses Mers			
		Matin			Soir			Matin		Soir	
		heures	haut.	coef	heures	haut.	coef	heures	haut.	heures	haut.
1	L	05:00	5.60	69	17:21	5.60	63	----	---	12:04	1.15
2	M	05:57	5.30	57	18:32	5.30	52	00:30	1.20	12:55	1.40
3	M	07:19	5.05	47	19:57	5.10	44	01:30	1.50	14:09	1.60
4	J	08:46	4.90	45	21:33	5.15	48	02:58	1.65	15:42	1.55
5	V	10:22	5.10	54	22:56	5.50	62	04:30	1.55	17:08	1.30
6	S	11:29	5.50	70	23:54	5.85	78	05:48	1.25	18:18	0.90
7	D	---	---	---	12:20	5.80	85	06:49	0.95	19:13	0.55
8	L	00:41	6.15	92	13:01	6.05	98	07:37	0.75	19:59	0.40
9	M	01:21	6.25	103	13:37	6.20	106	08:20	0.65	20:41	0.35
10	M	01:59	6.30	107	14:14	6.25	108	09:00	0.65	21:21	0.35
11	J	02:37	6.25	106	14:52	6.25	104	09:38	0.70	22:00	0.45
12	V	03:15	6.15	100	15:31	6.15	95	10:16	0.75	22:36	0.65
13	S	03:53	6.00	89	16:10	6.00	83	10:52	0.90	23:12	0.90
14	D	04:31	5.75	75	16:50	5.75	68	11:29	1.10	23:48	1.20
15	L	05:09	5.45	61	17:33	5.40	53	----	---	12:07	1.35
16	M	05:55	5.10	46	18:29	5.00	40	00:27	1.50	12:50	1.60
17	M	06:56	4.75	34	19:42	4.70	30	01:16	1.85	13:48	1.90
18	J	08:17	4.50	29	21:10	4.60	30	02:24	2.10	15:11	2.05
19	V	09:47	4.55	34	22:31	4.80	39	03:57	2.10	16:43	1.85
20	S	10:56	4.85	45	23:28	5.20	51	05:18	1.85	17:50	1.50
21	D	11:46	5.25	57	----	---	---	06:13	1.50	18:38	1.20
22	L	00:12	5.50	63	12:26	5.55	69	06:54	1.25	19:15	0.95
23	M	00:48	5.75	75	12:58	5.75	80	07:29	1.05	19:49	0.80
24	M	01:18	5.90	84	13:26	5.90	88	08:03	0.90	20:23	0.70
25	J	01:45	6.00	91	13:54	6.00	94	08:38	0.80	20:59	0.65
26	V	02:14	6.10	95	14:25	6.10	96	09:14	0.75	21:36	0.60
27	S	02:47	6.10	96	15:00	6.15	94	09:51	0.75	22:13	0.70
28	D	02:22	6.05	92	14:38	6.10	88	09:29	0.80	21:51	0.80
29	L	03:03	5.90	84	15:23	5.90	79	10:08	0.90	22:32	1.00
30	M	03:50	5.65	73	16:18	5.65	67	10:53	1.10	23:20	1.25
31	M	04:55	5.35	61	17:30	5.40	55	11:48	1.30	---	---



## Arrêtés municipaux pour manifestations

• **N° M52/2018 : Trail du grand site des dunes de Flandre, le dimanche 6 octobre de 14h30 à 18h**

*Mesures :* Itinéraire : Les chemins accès plage de la base de voile, traversée de la rue de Valenciennes pour accéder à la rue de Watrelos, chemins balisés de la dune Marchand, plage de Zuydcoote, le secteur bois à l'est du camping de l'Estran, rue du Sémaphore, secteur dunaire à proximité de l'espace Robert Merle, traversée du chemin privé et du bd Vancauwenberghe, le secteur boisé derrière la Ferme Nord, traversée du passage ferroviaire pour accéder à la dune Dewulf. Le stationnement rues de Watrelos et du Sémaphore sera interdit de 12h à 19h. La circulation rue de Watrelos se fera en demi-chaussée (les coureurs emprunteront la partie Nord de la rue).

L'accès au petit bois à l'est du camping de l'Estran sera interdit de 12h à 19h.

• **N° M54/2018 : Fête de la Saint Hubert, le samedi 6 octobre**

*Mesures :* L'association ACMF est autorisée, lors de sa manifestation, à emprunter les rues de Zuydcoote, le petit bois, la base de voile et son littoral annulant temporairement l'interdiction de l'arrêté M31/2005.

M. le Président veillera à ce que les cavaliers se conforment à toutes les règles du code de la route applicable sur les conducteurs et qui stipule aussi que les pistes cyclables et les trottoirs sont interdits aux cavaliers.

M. le Président assurera la sécurité nécessaire aux carrefours et aux endroits à forte circulation et le bon déroulement de l'excursion vis-à-vis des autres usagers de la route.

L'association ACMF veillera à laisser la commune propre et à ramasser les déjections éventuelles.

## Arrêté municipal pour travaux

• **N° M55/2018 : Travaux de terrassement en trottoir, chaussée et espaces verts pour création de 2 branchements neufs au 7, rue des Bleuets à partir du 2 octobre pendant 90 jours calendaires**

*Mesures :* L'entreprise SUEZ VISIO NORD est autorisée à effectuer les travaux de terrassements. Elle sera en charge du signalement du chantier pour faciliter l'accès des riverains.

Le chantier empiètera sur la chaussée. La vitesse sera limitée à 30 km/h et le stationnement sera interdit aux abords.

## Etat civil

### Naissance

29/06/18 Basile AGGOUN,  
Fils de Sylvain AGGOUN et de Allison PIGNOT  
18/07/18 Hicham EL JADID  
Fils de Rachid EL JADID et de Karina SACI

### Mariage

15/09/18 Louisa ZIAMNI et Alix VANHILLE

### PACS

5/07/18 Pauline VALLEZ et Maxime TALLEUX  
6/08/18 Aurore DEWAELE et Jérémy SCHOONHEERE  
29/08/18 Claire TOMAC et Yoan MARTEEL

### Décès

25/08/18 Robert MAIRE (87 ans)  
2/09/18 Georges ADAM (75 ans)



## Zuydcoote

# 14-18



Pour les corvées de toutes natures, un groupe de 300 Annamites (Vietnamien) fut adjoint au personnel infirmier, au moment de la dernière offensive sur le front de l'Yser. Ces Vietnamiens dorment un peu partout on les loge dans les caves, où c'est possible. Leur travail est de nettoyer, ils font des corvées.

Puis, 150 de ces auxiliaires furent enlevés pour une zone plus près du front, et remplacés par des prisonniers de guerre qui se trouvaient dans l'Etablissement.

M. Vancauwenberghe protesta à propos de ces prisonniers de guerre en disant que c'était un voisinage auquel il ne tenait pas beaucoup.

Il se plaignit à M. Beigneux, médecin-chef de la Place de Dunkerque, qui lui répondit : "Je n'y suis pour rien, c'est l'Armée qui les a envoyés " Il lui répondit de les envoyer où il voulait, mais pas chez lui.

L'Hôpital temporaire a été complètement vidé de la Formation militaire, à deux reprises différentes : une première fois du 31 mars au 23 avril, la 2<sup>ème</sup> fois du 6 août au 24 septembre.

Après chacun de ces départs, le personnel a dû remettre de l'ordre dans les locaux abandonnés et préparer les salles en vue de leur réouverture, de sorte que les malades et blessés ont pu être reçus très rapidement, dès que le

Quartier Général a décidé la reconstitution de l'Hôpital.

A un moment donné, dans la crainte de l'arrivée des Allemands, on évacua en une nuit tout le sanatorium : le lendemain matin tout était vidé. Ce fut une véritable fuite. Tout fut laissé à l'abandon ; il fallut 10 à 15 jours pour remettre tout en ordre.

On refit les lits, puis, quand les opérations vers la Belgique furent décidées, 26 à 30 médecins militaires arrivèrent, en attendant la venue des malades et blessés.

La 6<sup>e</sup> Armée, qui coopère aux opérations franco-belges, a fourni deux ambulances, sous la direction de MM. Duval, Médecin-Principal et le Médecin-Major, Guyot, chirurgien titulaire des Hôpitaux de Bordeaux.

La bière est remplacée par le vin que fournit l'intendance de l'Armée, à raison de 600 litres par journée et au prix de 1 Fr. le litre.

Parmi les malades et blessés militaires, il y a beaucoup de soldats du Midi ; ils réclament du vin ; grâce à l'intendance le Sanatorium est arrivé à leur en fournir, sensiblement au même prix que coûtent les livraisons de bière.

Le cantonnement de la Ferme Nord a été occupé, comme d'habitude, par des troupes de passage : Fusiliers Marins, Indochinois, Ambulances, Fantassins

belges. Les remboursements de cantonnements sont poursuivis.

Le fonctionnement du Septik-Tank (Station d'épuration) est assuré sans discontinuer sous la direction de M. Wallyn. Ce dernier vient de donner sa démission parce qu'il est fatigué. Le Conseil réfléchit à ce qu'il pourra lui accorder comme retraite, en reconnaissance de long et bon concours.

La grande plaine au nord de la voie ferrée a été augmentée de plus d'un hectare par des nivellements de dune effectués, durant l'été, vers la limite ouest. Les prairies ont été complètement clôturées, et à peu de frais, en utilisant des fils de fer abandonnés par l'Armée anglaise.

Après les chaleurs du mois d'août 1918, la digue de mer s'est soulevée en deux endroits différents, sur une surface totale d'environ 225 mètres carrés. La réparation a été effectuée avec un bon ouvrier carreleur, du ciment a pu être trouvé.

Le sable qui couvre la digue n'a pas été enlevé cette année, il a été dégagé seulement aux sorties et au niveau des parties métalliques des grilles à repeindre. Le 3 septembre 1918 l'effectif de l'Hôpital temporaire est de 864 malades et blessés pour 410 infirmiers et 33 infirmières.